

Analyse comparative entre les sexes : *imputabilité et gouvernance décentralisée*

présenté à la conférence
« Regard vers l'avenir:
maintenir l'ACS au XXI e siècle »

Ottawa, 27 janvier 2005

Denyse Côté, Directrice
ORÉGAND



Qu'est-ce que l'ORÉGAND?

- un observatoire
 - universitaire (UQO)
 - qui s'intéresse au transfert des connaissances
 - vers les milieux de pratique régionale
au Québec, au Canada français, en Acadie
 - en Outaouais
(son milieu d'origine et territoire d'appartenance)

Qu'est-ce que l'ORÉGAND?

mission

- ❏ production de recherches
- ❏ diffusion des connaissances scientifiques
- ❏ production de formations sur mesure
- ❏ production d'analyses de pratique
- ❏ veille scientifique et informationnelle

...sur les thèmes suivants:

 analyse comparative entre les sexes

et

 développement local/régional

 gouvernance décentralisée



Qu'est-ce que l'ORÉGAND?

- un observatoire en lien avec
 - les groupes de femmes
 - dans les régions et les localités
 - au niveau national
 - les services gouvernementaux
 - provincial (Québec surtout)
 - fédéral



...dans une perspective mondiale

- accessibilité et systématisation de l'accès
 - par voie du web
 - en français

- d'informations et de liens
 - outils
 - recherches et d'analyses
 - données régionales ventilées

- liens avec autres observatoires et initiatives web
 - francophonie
 - Amériques

www.oregand.ca



Plan

1. Les régions et les localités, la gouvernance décentralisée
2. L'analyse comparative entre les sexes
3. L'ACS dans les régions québécoises
4. Imputabilité en matière d'ACS: enjeux actuels aux niveaux local et régional



1. Les régions et les localités, la gouvernance décentralisée



le local et le régional

- gouvernements provinciaux ont la responsabilité du local
 - selon la constitution canadienne
- au Québec:
 - 17 régions
 - villes + Municipalités régionales de comté (MRC)

gouvernance régionale et locale

Importante pour les femmes

services de proximité

-  camps familiaux
-  aménagement du territoire

axes de développement de leur localités

-  économique
-  social
-  sanitaire

Les régions : axes de développement et de gouvernance

- nouveau modèle post-fordiste de gouvernance
- L'État « minimaliste »
 - « accompagnateur »
 - « animateur »
- Émergence de la région comme acteur

dévolution vers local/régional (au Québec)

 jusqu'en 1989

 centralisation de la gestion des territoires

 1992

 santé et services sociaux

 1990

 Conseils régionaux de développement
Élargissement des fonctions et pouvoirs

 2004

 Conférences régionales des élus (CRÉ)



2. L'analyse comparative entre les sexes



Origines de l'ACS

Mexico, Naïrobi (mouvement femmes international)



Beijing (1995) Canada
..... Québec

5e orientation (Qc1997) ← CSF + gr de femmes
(femmes et dével régional)

loi 34 (Qc2003) ← groupes de femmes
Ministre Condition féminine
Ministre dével. régional



Politiques en matière d'ACS (Québec)

■ au niveau provincial

- Secrétariat à la Condition féminine
- (Conseil du Statut de la femme)

■ au niveau régional, local

- 5e orientation en matière de condition féminine (1997-2003)
 - « la place des femmes dans le développement régional »
- Loi 34 (2003)
 - « égalité et parité pour les femmes »

3. L'ACS dans les régions québécoises



Mise en place des CRÉ

■ Exemple du Québec: transition des CRD aux CRÉ

- problème en matière de parité
 - petit nombre de femmes mairesses
 - illustre la difficulté lorsque l'ACS n'est pas appliquée en amont dans les réformes politiques
 - pressions et représentations exercées par la société civile
 - différences entre régions
 - quant aux mécanismes de représentation des femmes
 - absence de représentants de la société civile
 - « Tables femmes »
 - « sièges femmes »

Imputabilité et ACS: les régions

- qui: Conférences régionales des élus (CRÉ)
- quoi: « obligation de résultats »
 - « atteinte de l'égalité et de la parité pour les femmes »
- comment: à travers les plans quinquennaux
 - dans les 17 régions du Québec
 - plan quinquennaux = planification du développement dans chaque région
 - principalement développement économique
 - mandat de développement social : récent
- qui se répercuteront au niveau local...

4. L'ACS dans les localités québécoises



Qu'est ce que le niveau local?

▣ défini par le biais du territoire

- ▣ varient selon la juridiction

 - ▣ socio-sanitaire

 - ▣ économique

 - ▣ politique

▣ les communautés

- ▣ où sont enracinés les groupes de femmes

 - ▣ dont les répondants politiques et économiques sont provinciaux et régionaux

▣ Les niveaux décisionnels/politiques

- ▣ MRC

- ▣ Municipalités

- ▣ Villes

ACS/localités

villes

mouvance internationale

-  Déclaration de la UILA

-  budgets participatifs et les budgets de genre

-  Fédération canadienne des municipalités

Québec et Montréal

autres villes québécoises

municipalités

municipalités régionales de comté (MRC)

Imputabilité en ACS :

enjeux actuels aux
niveaux local et régional



Imputabilité: enjeux actuels (1)

■ niveaux de compétence

- clarté des mandats

- arrimage entre les différents niveaux
 - local, régional, provincial

■ obligation de résultat en ACS

- envers qui?

- Les CRÉ, le gouvernement provincial?

- comment

- Indicateurs de résultats

Imputabilité: enjeux actuels (2)

❏ société civile

- ❏ arrimage entre décideurs locaux/régionaux et groupes de femmes

❏ volonté politique

- ❏ arrimage
 - des engagements internationaux
 - avec les priorités gouvernementales
- ❏ degré de priorité
- ❏ budgets



Imputabilité: enjeux actuels (3)

❏ architecture institutionnelle

- ❏ nature et contenu des politiques
 - « condition féminine », « ACS » ou « AEI »?
- ❏ ministères/conseils responsables
- ❏ indicateurs de résultats

❏ transversalité

- ❏ opérationnalisation du principe de transversalité
- ❏ lien avec les autres politiques en matière de condition féminine
- ❏ visibilité
- ❏ mandats à quelle institution
- ❏ interprétation du principe de transversalité

